

95 Exposé.
Séance du 27 janvier 1922

5

21^{er} janvier 1922

LAITERIE MUNICIPALE

SUBVENTION DE L'ETAT

COMMUNICATION

Messieurs,

Vous nous avez autorisés, par délibération du 11 Février 1921, en vue de concourir au règlement des dépenses de transfert, de transformation et de développement de la Laiterie Municipale au Grand Blottereau, à

solliciter de Monsieur le Ministre de l'Intérieur une subvention sur les fonds provenant du produit des Jeux affectés aux Oeuvres d'Hygiène, d'Assistance ou de Prévoyance Sociales.

Je suis heureux de vous faire connaître que cette subvention vient de nous être accordée, et que M. le Préfet, m'a informé que l'Etat mettait une somme de 100.000 Frs à notre disposition.

Il m'est agréable de vous signaler que, dans cette nouvelle circonstance, le bienveillant intérêt que le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France témoigne aux entreprises de la Ville ne nous a pas fait défaut.

La décision de la haute Assemblée s'est déterminée sur un rapport trop élogieux de M. le Professeur



Vallée pour que je puisse résister à la satisfaction d'en donner lecture devant l'Assemblée Municipale.

" Sur une initiative qu'on ne saurait trop louer et dont on ne peut que déplorer les rares manifestations, la Ville de Nantes créait en Juillet 1915 une Laiterie spéciale pour la production d'un lait pur, stérilisé, directement exploitée par le Service Municipal d'Hygiène.

" Après 5 années de travail intensif, le matériel de la Laiterie Municipale est presque hors de service. Amenée à étudier sa reconstitution et son extension, la Municipalité de Nantes sollicite, pour l'y aider, une subvention sur le produit des Jeux.

" Comme l'indique très justement le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, l'intérêt de la prolongation et de l'extension de l'Oeuvre entreprise ne saurait être discuté au point de vue social.

" La tentative de la Municipalité nantaise se est d'un magnifique exemple qu'il convient d'encourager dans la plus large mesure.

" L'étude du dossier démontre qu'un très large esprit d'économie anime les auteurs du pro-

" jet qui, d'autre part, ont fait très heureusement
" face aux conditions reconnues nécessaires à la
" production d'un lait offrant toutes garanties hy-
" giéniques.

" La division des locaux, leur aménagement,
" leur outillage répondent à tous les besoins. La
" conception adoptée pour " l'usinage " du lait,
" son assainissement et sa répartition, ne prêtent
" à aucune critique.

" L'on ne peut que souhaiter voir s'éten-
" dre la pratique heureusement innovée par la Ville
" de Nantes. Le meilleur accueil doit être réservé,
" de tous points de vue, à cette tentative ".

La sanction flatteuse que l'autorité de M. le
Professeur Vallée vient de donner à l'initiative Municipale est un encouragement précieux qui justifie une fois de plus la prolongation d'une institution créée au cours de la guerre, et dont le développement et le succès n'ont jamais été ralentis par les difficultés rencontrées.

Je suis heureux que l'appui de l'Autorité Supérieure nous ait été acquis, sur l'avis des plus hautes comme des plus certaines compétences.

Nantes, le 21 Janvier 1922,



Paul Hélie